

## INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 11/04/2017

---

**Pays : Côte d'Ivoire**

**Description de tâches : Recrutement d'un(e) Consultant(e) International(e) en économie bleue et dimension sécuritaire : Contribution à la rédaction d'une Pré-Stratégie Nationale pour la Côte d'Ivoire**

**Nom du Projet : CIV-00092536 Programme de stabilisation sécuritaire et de consolidation de la Paix**

**Durée du contrat : 45 jours ouvrables**

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : [procurement.offers.ci@undp.org](mailto:procurement.offers.ci@undp.org) au plus tard le **lundi 24 Avril 2017 à 17h00**. L'offre comprendra une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio  
01 BP 1747 ABIDJAN 01  
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre peut être rejetée.

**[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)**

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à [procurement.ci@undp.org](mailto:procurement.ci@undp.org) ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience (50 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (30 points)

Votre Offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique. Nous demandons au Consultant de nous faire une offre forfaitaire pour la durée de la consultation.

**Les critères d'évaluation retenus sont :**

1. Evaluation technique : les candidats qui auront 70% et plus des points seront retenus pour l'étape suivante
2. Evaluation financière : offre techniquement qualifiée moins disante.

**Les critères d'évaluation technique**

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
<b>Total</b>		<b>100</b>					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification et expérience dans le domaine</b>							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de développement durable, d'environnement marin et de valorisation des espaces mers/océans au sein d'institutions européennes et internationales	15					
1.3	Références avérées en matière en matière d'obtention et de gestion de fonds européens et internationaux dans le domaine du développement durable	15					
		<b>40</b>					

02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		<b>20</b>					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires de l'étude de capitalisation ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
		<b>40</b>					

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre du soumissionnaire :

- Le Curriculum Vitae (CV) ou P11**, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références.
- Une brève description de la méthodologie de travail** et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR
- La proposition financière** indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

**Termes de référence**  
**CONSULTATION INTERNATIONALE**

**DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE BLEUE EN COTE D'IVOIRE**  
**ETUDE COMMANDITE PAR LE CNS AVEC L'APPUI DU PNUD**

**Sélection d'un ou d'une consultant (e) international (e)**

-----

**Contribution à la rédaction d'une Pré-Stratégie Nationale pour la Côte d'Ivoire**

**I - CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'ETUDE**

Il est désormais très largement admis que croissance économique et protection de l'environnement peuvent et doivent aller de pair. Les notions d'économie verte, de croissance verte ou d'emplois verts sont utilisées par la plupart des organisations internationales et des autorités nationales. Il en va différemment de l'économie et de la croissance bleue, notions plus récentes dont l'émergence remonte aux 5 ou 6 dernières années, et qui concernent une valorisation durable de l'espace mer/océans et de ses ressources.

Le thème de la croissance bleue et de la politique maritime intégrée figure désormais à l'ordre du jour de l'Union Africaine et de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). La Côte d'Ivoire bénéficie d'un littoral de 550 km qui lui procure un espace maritime de 200 000 km<sup>2</sup>, soit environ 30% de sa surface terrestre. Ce vaste domaine est d'ores et déjà une importante source de richesses pour l'économie nationale. Il est le lieu d'exercice d'activités vitales telles que le transport maritime, les professions portuaires, la pêche, l'industrie pétrolière et l'éco-tourisme. Cependant, l'exploitation durable des ressources halieutiques est potentiellement beaucoup plus vaste (*aquaculture, énergie, pharmacie, cosmétique, ...*).

Le domaine maritime ivoirien constitue également une opportunité majeure pour renforcer les liens existants entre la croissance économique et notamment ses potentialités verte et bleue, et les dimensions centrales du développement durable. Traitant plus de 20 millions de tonnes de marchandises par an pour une desserte d'environ 5000 navires, Abidjan est l'un des principaux ports de la façade maritime ouest-africaine. Il joue un rôle clé dans le système économique national auquel il procure 85% des recettes douanières. La filière halieutique tient également une place de choix dans la vie des populations ivoiriennes qui consomment annuellement en moyenne 16 kg de poisson par habitant soit quasiment la moyenne mondiale. Une part importante de cette consommation est issue des eaux maritimes nationales. Quant à l'exploitation pétrolière, elle se déroule exclusivement en mer, et le pays produit entre 37 000 et 40 000 barils de pétrole brut par jour. Ce patrimoine est cependant menacé par l'insécurité qui sévit dans le golfe de Guinée. La

région est en effet le théâtre d'actes de piraterie, de vols à mains armées, de pêche illégale (*non déclarée ou hors réglementation*), de tentatives de voyages clandestins à bord des navires, de vols de marchandises dans les installations portuaires, et de trafics illicites en tous genres. La Côte d'Ivoire est victime de cette criminalité et de l'insécurité qu'elle génère. Ce phénomène rend nécessaire la mise en place d'un nouveau dispositif de sécurisation des eaux territoriales/zones économiques exclusives, et de surveillance maritime, de préférence en coopération avec d'autres pays riverains du Golfe de Guinée.

La Côte d'Ivoire est également vulnérable aux évolutions du changement climatique, à la fragilisation des écosystèmes, à l'érosion côtière et à la pollution marine. C'est pourquoi elle est à la recherche de solutions pour promouvoir son économie maritime tout en protégeant ses côtes. Elle dispose déjà de moyens navals, et adhère à toutes les initiatives internationales, continentales et régionales pertinentes relatives à une sûreté maritime durable. Le gouvernement s'est d'ailleurs engagé à mettre en œuvre le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires, la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans horizon 2050, la Stratégie maritime intégrée de la CEDEAO, le Code de conduite de Yaoundé et la charte de Lomé. Il a également adopté sa propre stratégie maritime dite Stratégie de l'Action de l'Etat en Mer (AEM) et est en passe de se doter d'un nouveau code maritime. La stratégie AEM et le nouveau code maritime (*déjà adopté en Conseil des Ministres*) répondent à la vision du gouvernement qui est de promouvoir de manière coordonnée et durable des espaces maritimes sécurisés au service du développement du pays.

L'étude commanditée par le CNS et soutenue par le PNUD, s'inscrit dans le cadre de cette vision et conforte les engagements issus de la convention d'Abidjan sur la protection et la mise en valeur du milieu marin et des côtes.

## **II - OBJET DE LA CONSULTATION INTERNATIONALE**

L'objectif général de ce projet est d'accompagner la préparation d'une Stratégie Nationale pour une croissance bleue, planifiée, multisectorielle et sécurisée, soutenue par des programmes et projets structurants ainsi que par une coopération internationale et régionale mobilisatrice. Pour ce faire, il apparaît essentiel de conduire ce chantier en plusieurs étapes en produisant :

- Une analyse des défis et priorités de l'économie bleue notamment du point de vue de la sécurité humaine et du développement durable ;
- Un panorama général du secteur maritime ivoirien dans toutes ses composantes, répertoriant les structures engagées dans le secteur maritime et dans les sous-secteurs (activité portuaire, pêche, industrie halieutique, production pétrolière, environnement marin, tourisme, sûreté et sécurité) réalisé à partir des données fournies par les consultants nationaux ;
- Un recensement des acteurs clés de l'économie bleue tant du point de vue de l'Etat et du secteur paraétatique, que du secteur privé et des organisations territoriales et de coopération ;
- Une identification des projets liés à l'économie bleue qui pourraient particulièrement contribuer au développement socio-économique du pays ;

- Une présentation des mesures concrètes (aux niveaux structurel, juridique et réglementaire), susceptibles de promouvoir une économie bleue, inclusive et durable en s’inspirant le cas échéant d’expériences ou d’initiatives développées dans d’autres régions maritimes du monde.

### **III- CHAMPS DES TRAVAUX**

L’étude commanditée vise, pour chacun des domaines mentionnés, à :

- Souligner les enjeux ;
- Etablir un état des lieux (diagnostics sectoriels, recensements des acteurs clés, identification des projets) ;
- Présenter les perspectives potentielles pour la promotion de l’Economie bleue en RCI ;
- Analyser les potentialités de mobilisation de ressources pour la promotion de l’Economie bleue en RCI ;
- Rédiger un rapport conjoint (en lien avec les deux experts nationaux) de 80 pages environ.

### **IV – RESULTATS ATTENDUS**

Le résultat attendu de cette consultation sera la réalisation d'un document de référence préparé par les 3 experts reprenant les différents points mentionnés ci-dessus afin de contribuer à la préparation d’une pré-stratégie pour la croissance bleue en Côte d’Ivoire.

<b>Résultats attendus</b>	<b>Durée estimée (jours ouvrables)</b>	<b>Date indicative de transmission</b>	<b>Revue et approbation requise</b>
Plan de travail détaillé certifié	5 jours	Entrée en vigueur de l’étude (To) + 5 jours ouvrés	Comité d’analyse et de relecture du PNUD RCI sous l’égide du Directeur Pays
Rapport provisoire	20 jours	To + 20 jours ouvrés	
Remise du document final	45 jours	To+ 45 jours ouvrés	

## V – METHODOLOGIE

L'équipe chargée de ce projet sera composée de trois consultants, deux nationaux (« N1 » et « N2 ») et un international (« Int »). Les trois consultants devront travailler de manière parfaitement coordonnée, le consultant international assurant la synthèse des contributions et assurant la bonne coopération avec les consultants nationaux en les contactant régulièrement (par voie électronique, par vidéoconférence ou à l'occasion de réunions sur place) à mesure de l'avancée de leur travail.

### Matrice de répartition des tâches entre les 3 consultants

	<b>Expert National N1</b>	<b>Expert National N2</b>	<b>Expert International</b>
<b>Diagnostic secteurs</b>	Sûreté Sécurité Surveillance Activité portuaire Production pétrolière	Pêche Industrie halieutique Energies renouvelables Autres industries	Environnement marin (pollution, biodiversité, érosion côtière...) Tourisme + Synthèse
<b>Recensement acteurs clés</b>	Acteurs publics ONGs	Acteurs privés Organisations territoriales	Organisations internationales Institutions financières Synthèse
<b>Identifications projets</b>	Cf diagnostic secteurs supra	Cf diagnostic secteurs supra	Cf diagnostic secteurs supra + Synthèse
<b>Analyse des défis et priorités</b>	Surveillance maritime, Sécurité des personnes et des biens	Développement durable cadre national	Développement durable cadre régional et international Synthèse
<b>Mesures concrètes</b>	Mesures liées à la surveillance, à la sécurité à la sûreté, aux secteurs diagnostiqués supra et aux acteurs publics.	Mesures liées au développement durable, aux secteurs diagnostiqués supra et aux acteurs privés	Mesures liées au développement durable, aux secteurs diagnostiqués supra et aux org. Internat. Synthèse

Note : seules les parties non grisées concernent le consultant international.

Le consultant international aura pour mission de fournir des orientations aux deux consultants nationaux, de valider les dimensions politique, économique et sécuritaire de l'étude et de s'assurer que cette dernière prend bien en compte les réflexions développées dans d'autres régions maritimes du monde (par exemple, dans le cadre de conventions marines), pour affiner les orientations de la stratégie ivoirienne en vue d'une économie bleue.

#### **VI- PRODUITS D'EVALUATION (PRESTATIONS)**

Au cours du processus et au terme de l'évaluation, le consultant international mettra à disposition du PNUD :

- Un plan de travail au démarrage du processus de consultation ;
- Un rapport d'étape (rapport provisoire) après les 20 premiers jours de travail ;
- Un rapport final intégrant les principales recommandations du bureau du PNUD en Côte d'Ivoire au terme des 45 jours.

#### **VII- DUREE DE LA MISSION**

La durée de la consultation pour chacun des consultants est fixée à 45 jours ouvrables.

#### **VIII- PAIEMENTS DU CONSULTANT**

DELIVRABLES	Délais	Montant
Plan de travail validé et certifié	A 5 jours du début de la mission	20%
Rapport provisoire	Après 20 jours de travail	40%
Rapport final	A la fin du contrat après le rapport final	40%

#### **IX – REMUNERATION DU CONSULTANT**

Le consultant international sera rémunéré sur la base d'une offre financière acceptée par le PNUD à l'issue d'un processus de sélection compétitif.

## **X – QUALIFICATIONS ET COMPETENCES**

Le consultant international doit remplir les conditions suivantes :

- être titulaire au minimum d'un diplôme de Master2 (équivalent bac+5) dans les domaines économique, politique ou diplomatique (relations internationales) ;
- disposer de la double culture francophone/anglophone et, si possible, d'un double cursus universitaire (Europe /Etats-Unis) pour pouvoir appréhender les questions de développement durable et d'économie bleue avec une vision internationale ;
- être spécialisé dans la mise en place des stratégies institutionnelles (nationales et sous régionales) de valorisation des espaces mer/océans ;
- totaliser au moins 15 ans d'expérience à des postes de responsabilité au sein d'institutions internationales ou européennes chargées des questions d'environnement ;
- voir à ces postes et durant plusieurs années participé à la mise en place de stratégies internationales, européennes ou sous régionales et de mobilisation de ressources ;
- posséder une solide expertise dans les domaines du développement durable (*environnements marins et industries marines, gestion durable des ressources de pêche, énergies renouvelables, etc.*) et de l'économie bleue ;
- avoir dans ce cadre obtenu et géré des fonds internationaux ou européens ;
- avoir participé à l'élaboration de directives et/ou veillé à leur application puis administré des programmes multilatéraux et transversaux associant secteur public et secteur privé ;
- avoir participé à l'organisation de tables rondes ou groupes consultatifs pour la mobilisation de financements extérieurs ;
- posséder une bonne connaissance des stratégies maritimes et en particulier de celle de l'Union Africaine et de la CEDEAO ;
- être sensibilisé aux questions de sécurité et de sûreté maritime ;
- avoir de bonnes qualités rédactionnelles et des qualités de communicateur notamment en milieu multiculturel.

## **XIII - LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE**

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					

3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
<b>Total</b>		<b>100</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de développement durable, d'environnement marin et de valorisation des espaces mers/océans au sein d'institutions européennes et internationales	15					
1.3	Références avérées en matière en matière d'obtention et de gestion de fonds européens et internationaux dans le domaine du développement durable	15					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
2.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires de l'étude de capitalisation ?	5					
2.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
		<b>40</b>					

#### **XIV- CRITERES DE SELECTION**

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante, sera retenu sous réserve de la qualité et de l'expérience.